



**EVALUATION DU PROGRAMME REGIONAL
DE PREVENTION ET DE PRISE EN CHARGE
DU TABAGISME DES FEMMES ENCEINTES**

Volet 1 : Enquête sur la formation « L'ESCALE »

**Une étude de
l'AGENCE REGIONALE DE SANTE
réalisée par
l'OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE DU LIMOUSIN**

**RAPPORT N°289-A
Janvier 2015**

ORS

Observatoire Régional de la Santé du Limousin
4 avenue de la révolution - 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 32 03 01 Fax : 05 55 32 37 37 - Courriel : ors@ors-limousin.org
Site : <http://www.ors-limousin.org>



**EVALUATION DU PROGRAMME REGIONAL
DE PREVENTION ET DE PRISE EN CHARGE
DU TABAGISME DES FEMMES ENCEINTES**

Volet 1 : Enquête sur la formation « L'ESCALE »

**Une étude de
l'AGENCE REGIONALE DE SANTE**

réalisée par
l'OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE DU LIMOUSIN

Audrey ROUCHAUD

SOMMAIRE

CONTEXTE	1
METHODE	2
ETAT D'AVANCEMENT DE L'EVALUATION SUR LES CONSULTATIONS ANTI-TABAC	3
ENQUETE AUPRES DES PROFESSIONNELS AYANT BENEFICIES DE LA FORMATION « L'ESCALE »	4
I- TAUX DE REPONSE ET CARACTERISTIQUES DES REpondANTS	4
II- OPINION SUR LA FORMATION « L'ESCALE » ET SON IMPACT	6
III- PRISE EN CHARGE ACTUELLE DU TABAGISME CHEZ LES FEMMES ENCEINTES	12
SYNTHESE ET CONCLUSION	16
ANNEXE : COMMENTAIRES DU QUESTIONNAIRE RELATIF A LA FORMATION L'ESCALE	17

CONTEXTE

La Haute Autorité de Santé rappelle dans ses recommandations de 2004 les conséquences du tabac pendant la grossesse comme le retard de croissance intra-utérin dont l'incidence est de 17,7% pour un tabagisme tout au long de la grossesse, la prématurité ou la mort subite du nourrisson¹. La dernière enquête nationale périnatale de 2010 rapporte que 17,1% des femmes fumaient au 3^{ème} trimestre de grossesse et 4,9% déclarent même une consommation quotidienne d'au moins 10 cigarettes².

En Limousin, l'Agence Régionale de Santé et les 8 maternités sont engagées depuis 2012 dans un plan régional d'action de lutte contre le tabagisme chez les femmes enceintes. Dans le cadre de ce plan régional, un certain nombre d'actions ont été entreprises ou programmées :

- 1/ **La dotation de tous les établissements en testeurs de mesure du CO.**
- 2/ **La création de consultations de sevrage tabagique** au sein des maternités animées par des sages-femmes* ayant bénéficié d'une formation universitaire de tabacologie (DU) : au moins un(e) sage-femme par maternité a été formé(e).
- 3/ **La réalisation de sessions de formation des sages-femmes et infirmier(e)s** des services d'obstétrique à la conduite d'entretiens motivationnels et l'orientation vers une démarche de sevrage (formation mise en place depuis 2013, 9 sessions de 2 jours déjà réalisées pour 125 personnes formées sur un objectif de 250 personnes).
- 4/ **Journées de sensibilisation dans les maternités** en direction du personnel (adoption d'un langage commun, instauration d'une dynamique d'équipe).

L'Observatoire Régional de la Santé a été missionné par l'ARS pour l'évaluation de ce plan d'action. Celle-ci a démarré en septembre 2014 et se déroulera jusqu'en fin d'année 2015. Ce premier volet est un rapport étape de cette évaluation.

** Par commodité, on parlera dans ce rapport de sage-femme au masculin, puisque quelques hommes exercent la profession.*

¹ http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/Grossesse_tabac_long.pdf

² <http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er775-2.pdf>

METHODE

L'évaluation se décline principalement autour de 2 axes :

- **Une enquête relative aux consultations anti-tabac réalisées par les sages-femmes formé(e)s** dans les 8 maternités de la région. Cette enquête passe par un dénombrement des consultations de tabacologie (dénombrement hebdomadaire des heures d'ouverture, des demandes de rendez-vous, des consultations réalisées, des patchs prescrits) et par une analyse plus fine de ces consultations (fiche remplie pour chaque consultante sur son profil, le contenu des consultations, les orientations). La période de recueil a démarré en septembre 2014 et s'étendra au minimum jusqu'à fin 2015. A ce stade de l'enquête, il n'est pas possible d'apporter d'éléments quantitatifs mais simplement d'établir un premier état des lieux de la situation, résultat d'une enquête téléphonique auprès des sages-femmes formé(e)s et/ou cadres de santé.
- **Une enquête menée auprès de l'ensemble des professionnels ayant bénéficié de la formation « L'ESCALE »** sur la conduite d'entretiens motivationnels et l'orientation vers une démarche de sevrage. Il s'agit d'une enquête par auto-questionnaire qui s'est déroulée de septembre à novembre 2014. Le questionnaire d'une page portait sur la perception et l'impact ressenti de la formation et sur la pratique actuelle avec les patientes vis-à-vis du tabac (abord de la question du tabac, proposition du test de mesure du CO, orientation vers des consultations anti-tabac). Il a été adressé à l'ensemble des 125 personnes formées. Le premier envoi a été effectué fin août et une relance a été réalisée 4 semaines plus tard.

S'ajouteront à ces éléments une **approche qualitative** auprès des sages-femmes formé(e)s en tabacologie et des cadres sages-femmes des 8 maternités (groupe de parole) ainsi qu'une **collecte d'informations complémentaires** auprès de certains organismes (Périnat'lim, CPAM, PMI).

ETAT D'AVANCEMENT DE L'EVALUATION SUR LES CONSULTATIONS ANTI-TABAC

Tableau 1- Les consultations anti-tabac réalisées par des sages-femmes au sein des maternités du Limousin au 19/12/2014

Etablissement	Nb SF*	Commentaires
Hôpital de la Mère et de l'Enfant (CHU)	2	Des temps sont dédiés à ces consultations mais des difficultés apparaissent du fait que les consultations tabacologiques se diffusent souvent dans les consultations de suivi faites par les autres sages-femmes. En effet, les femmes ont tendance à ne pas vouloir revenir une 2 ^{ème} fois pour la consultation anti-tabac. Les 2 sages-femmes voient aussi des femmes en PMA pour un arrêt du tabac.
Clinique des Emailleurs	0	Une sage-femme formée présente dans l'établissement mais aucune consultation anti-tabac organisée à ce jour.
CH de Brive	1	Départ à la retraite fin 2015 de la seule sage-femme formée. Pas de créneau spécifique dédié aux consultations mais des rendez-vous fixés à la demande avec un très fort taux d'absentéisme enregistré. Beaucoup de difficultés sociales dans ce public, avec des problèmes de locomotion. Problème également de manque d'orientations vers les consultations anti-tabac, notamment des gynécologues de la maternité. Objectif 2015 d'augmenter les suivis : travail avec les secrétaires sur l'organisation des rendez-vous (seront fixés dans la mesure du possible suite aux consultations de suivi) et travail de sensibilisation à poursuivre avec les gynécologues. Des consultations par un médecin tabacologue sont organisées tous les jeudi matin avec le centre de dépistage des addictions (non réservé aux femmes enceintes).
Clinique St Germain	0	La sage-femme formée était en congé maternité jusqu'en octobre. Pas encore de consultations anti-tabac organisées dans l'établissement à ce jour.
CH de Guéret	0	La sage-femme formée est partie à la retraite courant 2014. Une convention existe depuis plusieurs années avec le centre d'aide au sevrage tabagique (CAST) de Sainte Feyre. Des consultations tabacologiques sont assurées tous les vendredis après-midi par une infirmière du CAST.
CH de Tulle	1	Fonctionnement correct, par cycle.
CH de St Junien	1	Des plages horaires sont consacrées aux consultations tabacologiques. Bon fonctionnement malgré une absence fréquente aux rendez-vous (approximativement 30%). Difficultés rencontrées du fait de n'avoir qu'un seul sage-femme formé pour assurer ces consultations : problème du suivi qui n'est plus assuré lors des absences, d'autant plus gênant avec ce public qui nécessite un suivi très régulier. Fait beaucoup de suivi post-accouchement.
CH d'Ussel	2	Il n'y a pas de plages horaires prévues pour les consultations tabacologiques, elles se font à la demande (souvent le mercredi matin). Très peu de consultations depuis septembre mais plusieurs consultations ont été programmées pour janvier. Des informations sont délivrées à des femmes enceintes hospitalisées pour MAP mais sans désir de sevrage.

* Nombre de sages-femmes formées assurant les consultations anti-tabac dans la maternité

ENQUETE AUPRES DES PROFESSIONNELS AYANT BENEFCIES DE LA FORMATION « L'ESCALE »

I- TAUX DE REPOSE ET CARACTERISTIQUES DES REpondANTS

- **Le taux de réponse pour cette enquête est très élevé puisqu'il atteint 76% après relance (46% avant relance), soit 95 questionnaires reçus sur les 125 envoyés. 87% des répondants sont des sages-femmes, 8% des infirmiers et 3% des cadres de santé (Figure 1).** A noter que 3 des sages-femmes formées (et répondantes) sont libérales, dont les 2 sages-femmes libérales de la clinique Saint-Germain, et une autre personne formée (et répondante) n'est pas un personnel soignant mais un professionnel de la prévention (Mutualité Française).
- Selon les établissements, le taux de réponse variait de 60% à 100%. **Les personnels de l'Hôpital de la Mère et de l'Enfant (HME) à Limoges représentent à eux seuls 42% des répondants (Figure 2) (43% des personnels formés).**

Figure 1 – Distribution des répondants selon leur profession (%) – N=95

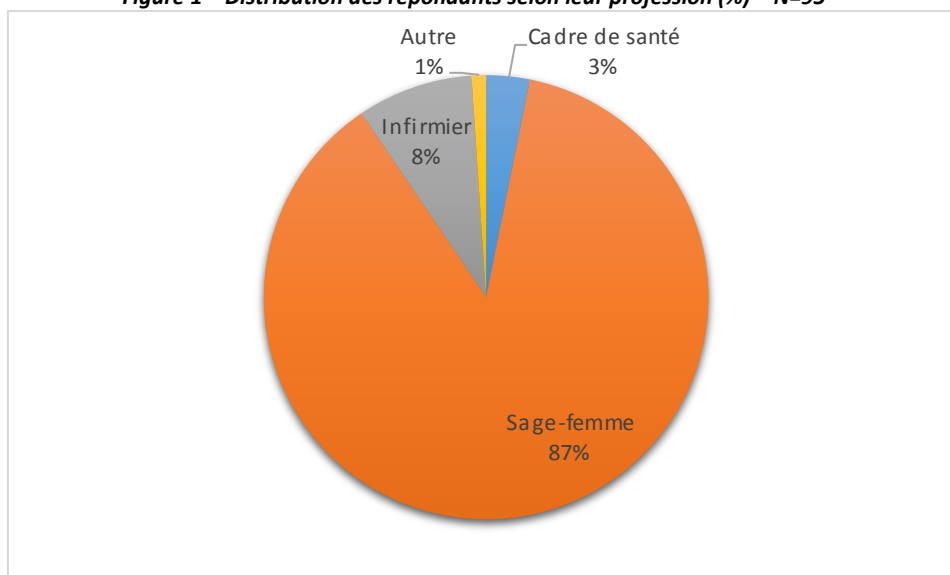


Figure 2 – Distribution des répondants selon leur établissement d'exercice (%) – N=95

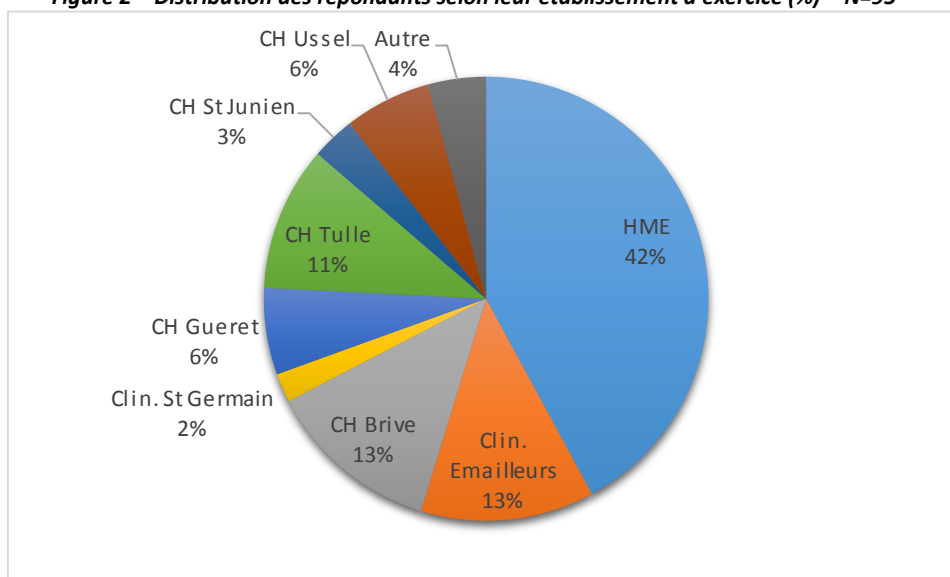
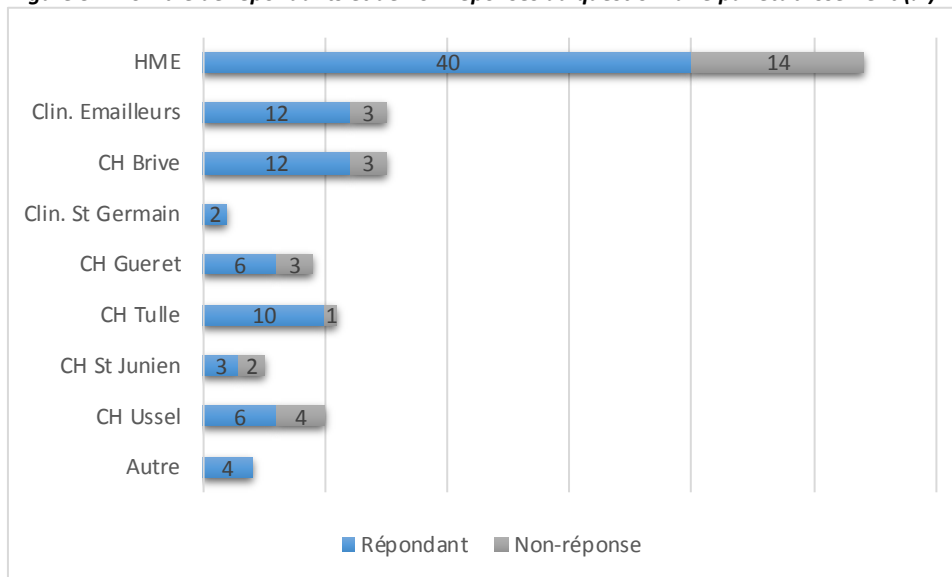


Figure 3 – Nombre de répondants et de non-réponses au questionnaire par établissement (%)



II- OPINION SUR LA FORMATION « L'ESCALE » ET SON IMPACT

- Globalement, la formation a été appréciée bien qu'elle ait été imposée. Ainsi, quelques mois après avoir reçu cette formation, 76% des bénéficiaires jugent qu'elle leur a apporté des connaissances (73% chez les seul(e)s sages-femmes) et 61% qu'elle a eu un impact sur leur pratique (60% des sages-femmes).
- 80% des personnes ayant bénéficié de la formation estiment que celle-ci leur a fourni des armes pour aborder plus facilement la question du tabac avec les patientes (78% chez les seul(e)s sages-femmes).
- Un peu plus de la moitié des enquêtés estiment que la formation a engendré une homogénéisation de la pratique au sein de leur établissement (57%, 54% parmi les sages-femmes).
- Sur l'évolution des pratiques, 72% des personnes formées aborderaient davantage la question du tabac avec les patientes depuis la formation et 54% proposeraient plus souvent un test de mesure du CO aux patientes fumeuses (proportions identiques chez les seul(e)s sages-femmes). Globalement, 44% des enquêtés estiment que la formation a modifié leur pratique de façon durable, pour 33% l'impact s'amenuise avec le temps (respectivement 40% et 39% pour les sages-femmes).
- On notera que les personnels des CH de Brive et de Guéret n'ont visiblement pas ressenti le même bénéfice de la formation que leurs pairs des autres maternités. Ce sont les seuls établissements où les personnels répondent majoritairement de manière négative sur les apports perçus de la formation.

Figure 4 - Finalement, à distance, (...) comment jugez-vous son apport en termes d'acquisition de connaissances ? (%) – N=95

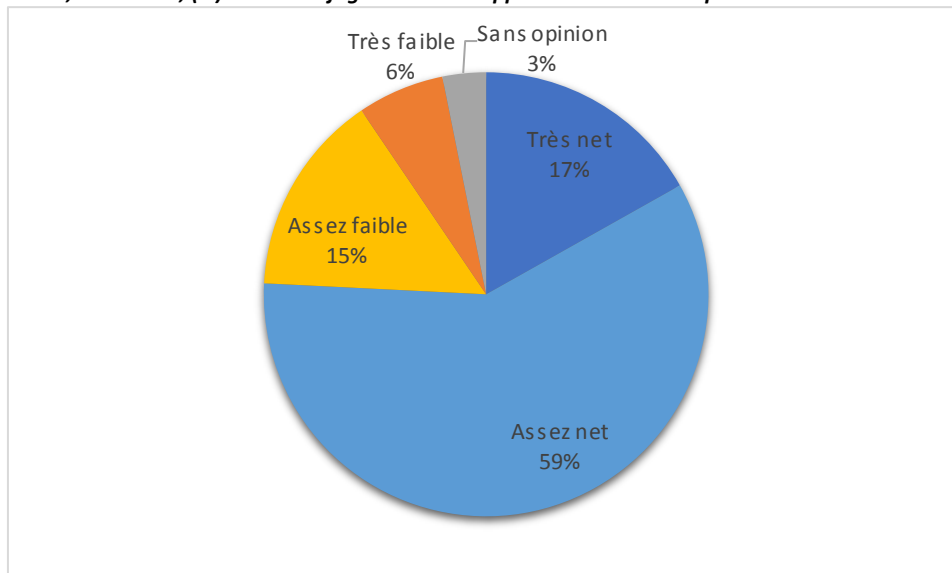


Figure 5 - Finalement, à distance, (...) comment jugez-vous son apport en termes de pratique ? (%) – N=95

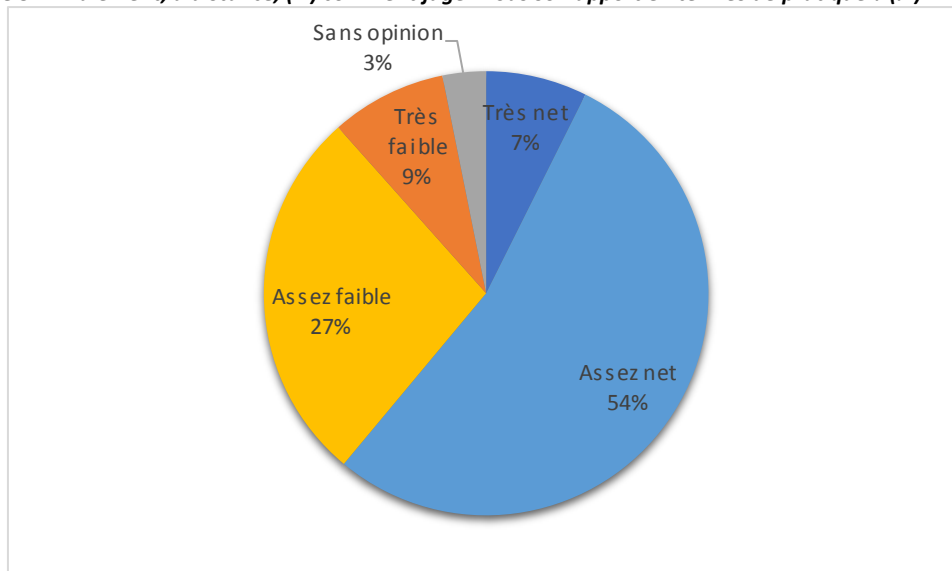


Figure 6 – La formation vous a-t-elle fourni des armes pour l'abord de cette question avec une patiente, vous permettant de vous sentir plus à l'aise sur ce thème ? (%) – N=95

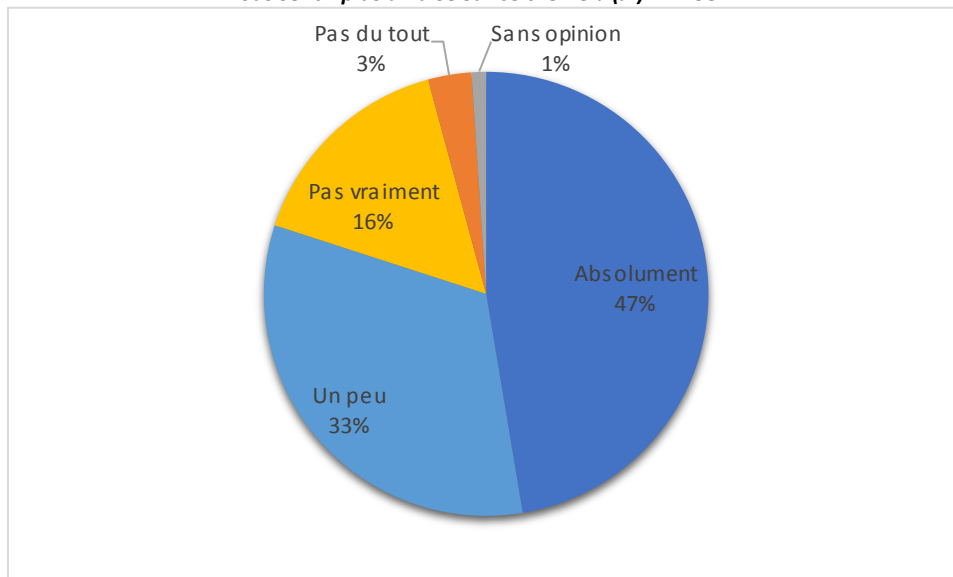
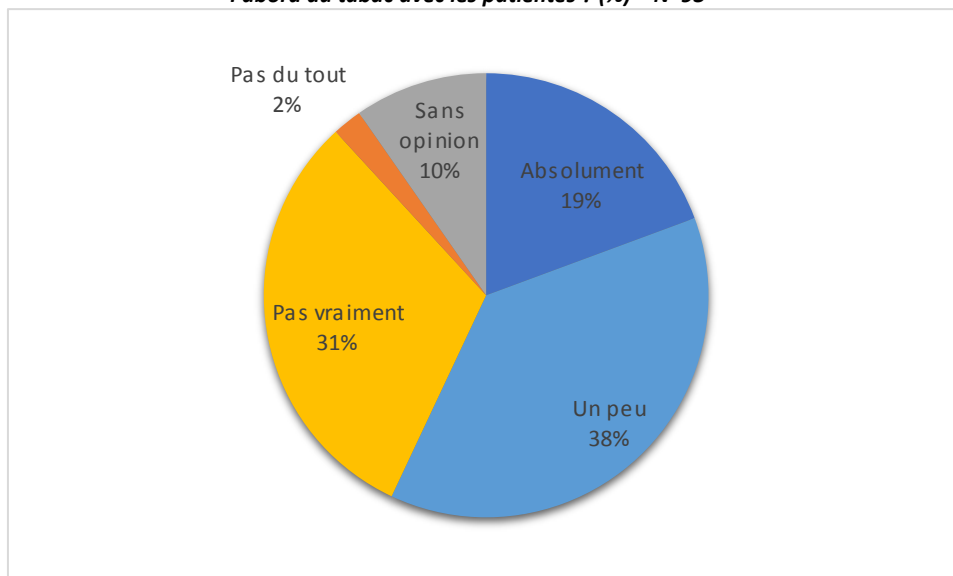


Figure 7 – Avez-vous l'impression que la formation a conduit à une attitude plus homogène au sein de l'équipe vis-à-vis de l'abord du tabac avec les patientes ? (%) – N=93*



* Exclusion des deux personnes formées ne travaillant pas au sein d'un établissement de santé

Figure 8 – Par rapport à votre pratique antérieure, vous abordez la question du tabac avec les patientes : (%) – N=95

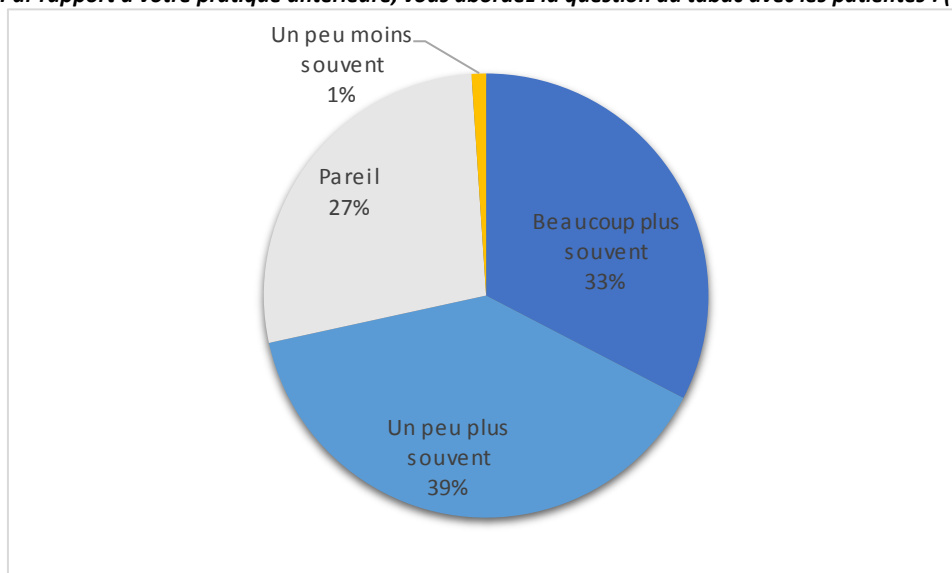
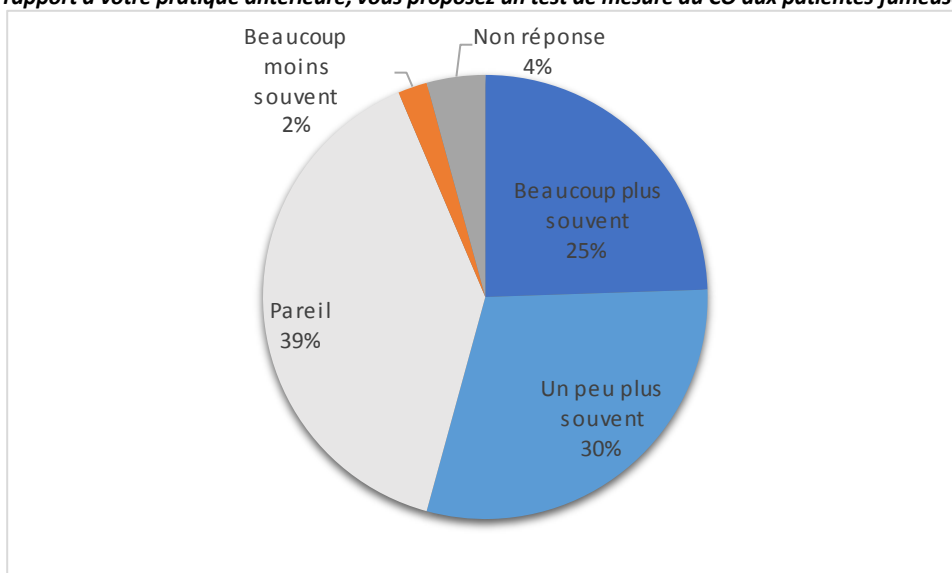


Figure 9 – Par rapport à votre pratique antérieure, vous proposez un test de mesure du CO aux patientes fumeuses : (%) – N=94*



* Exclusion de la personne non-soignante formée

Figure 10 – Si la formation a eu comme effet une évolution de votre pratique en la matière, cet effet perdure-t-il à l'heure actuelle (...) ? (%) – N=95

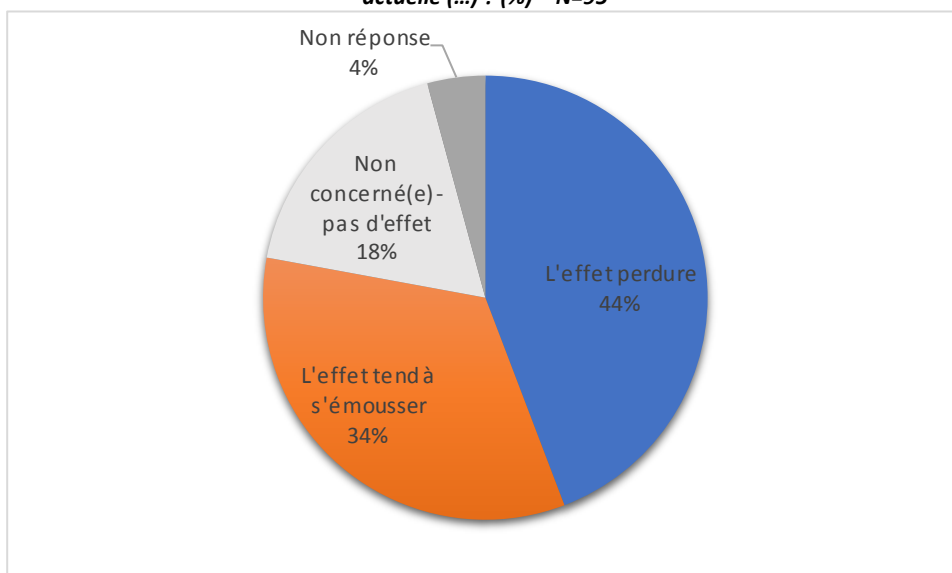


Figure 11 – Nombre de réponses par établissement sur l'apport de la formation en termes d'acquisition de connaissances

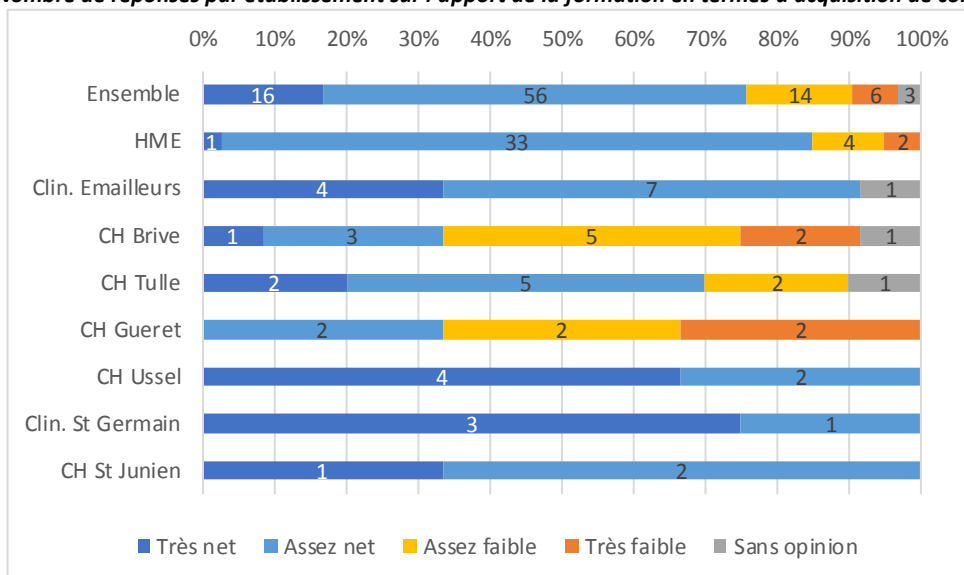


Figure 12 – Nombre de réponses par établissement sur l'apport de la formation pour la pratique

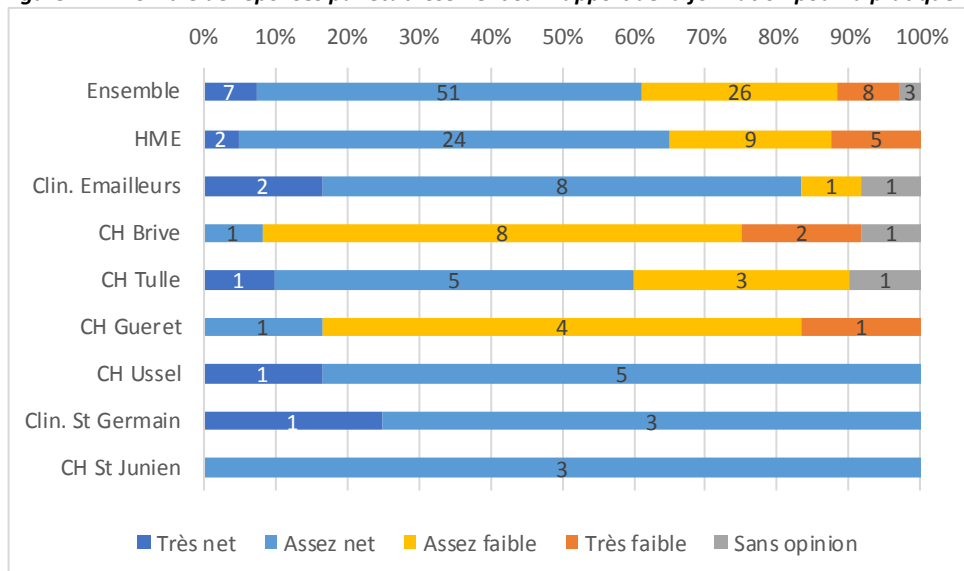


Figure 13 – Nombre de réponses par établissement estimant que la formation leur a permis de se sentir plus à l'aise pour aborder la question du tabac avec les patientes

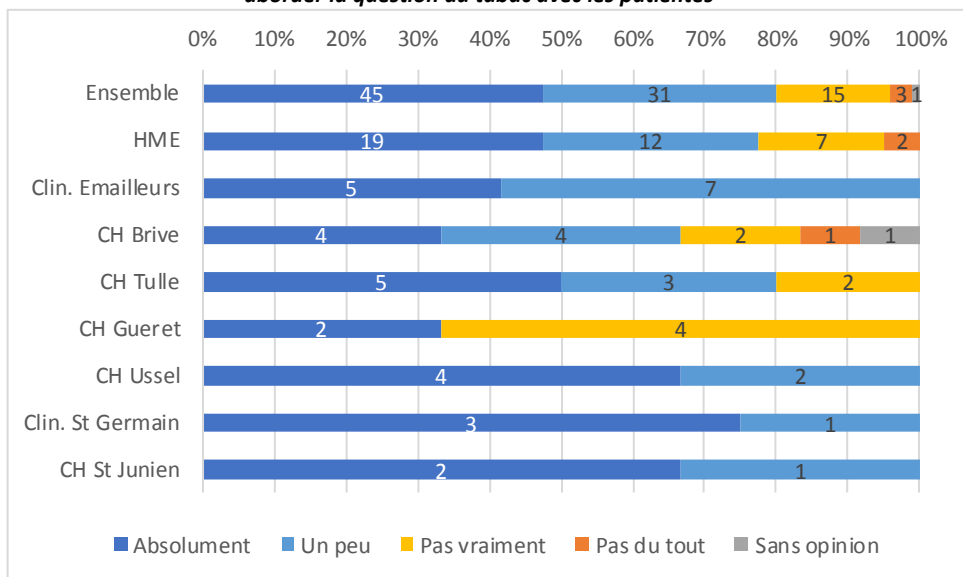


Figure 14 – Nombre de réponses par établissement estimant que la formation a permis une attitude plus homogène dans l'équipe pour aborder la question du tabac avec les patientes

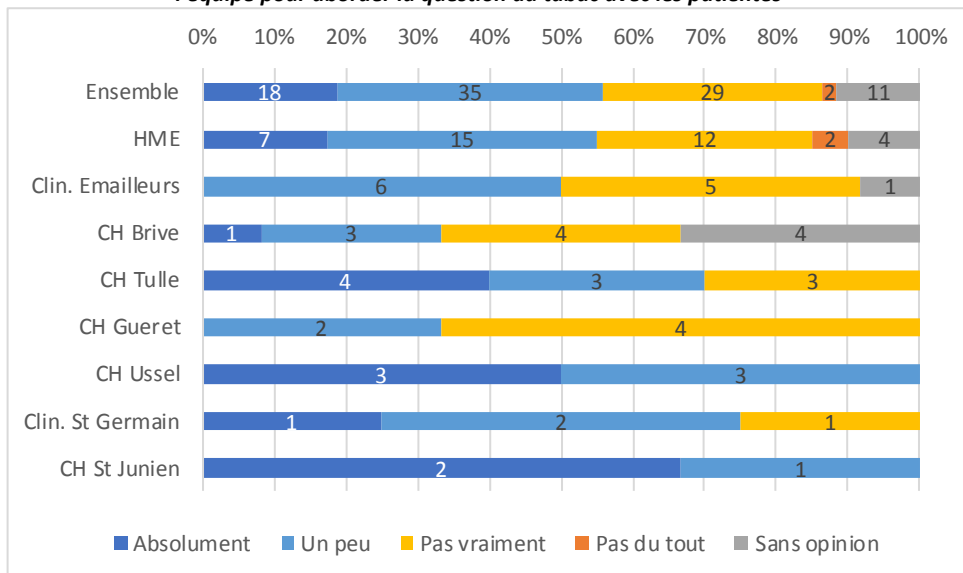


Figure 15 – Nombre de réponses par établissement estimant aborder davantage la question du tabac avec les patientes depuis la formation

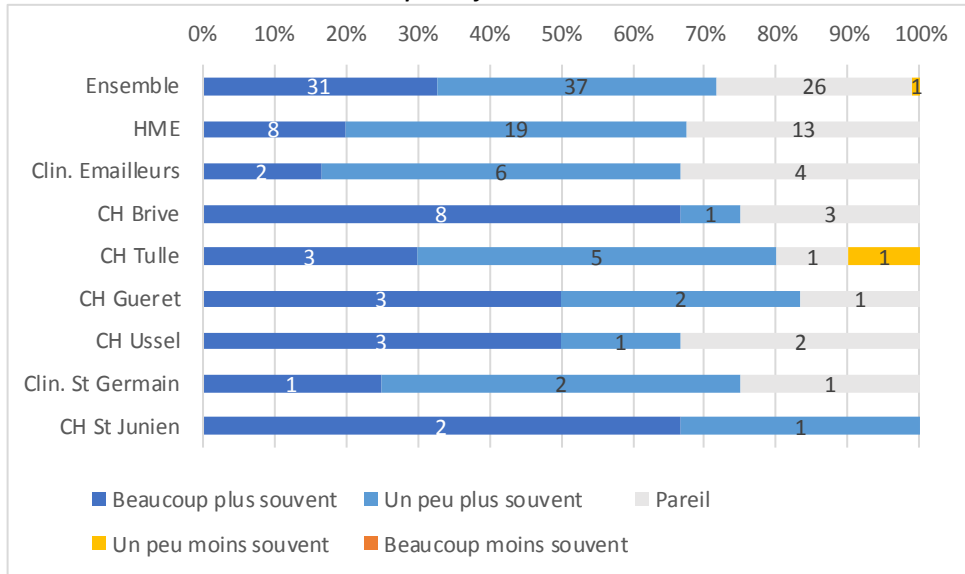


Figure 16 – Nombre de réponses par établissement estimant proposer davantage un test de mesure du CO aux patientes fumeuses depuis la formation

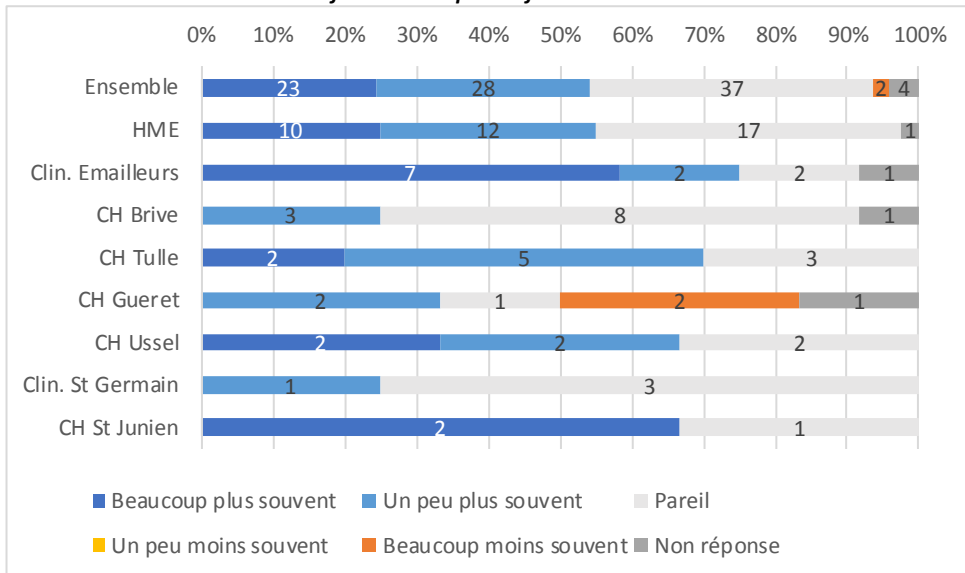
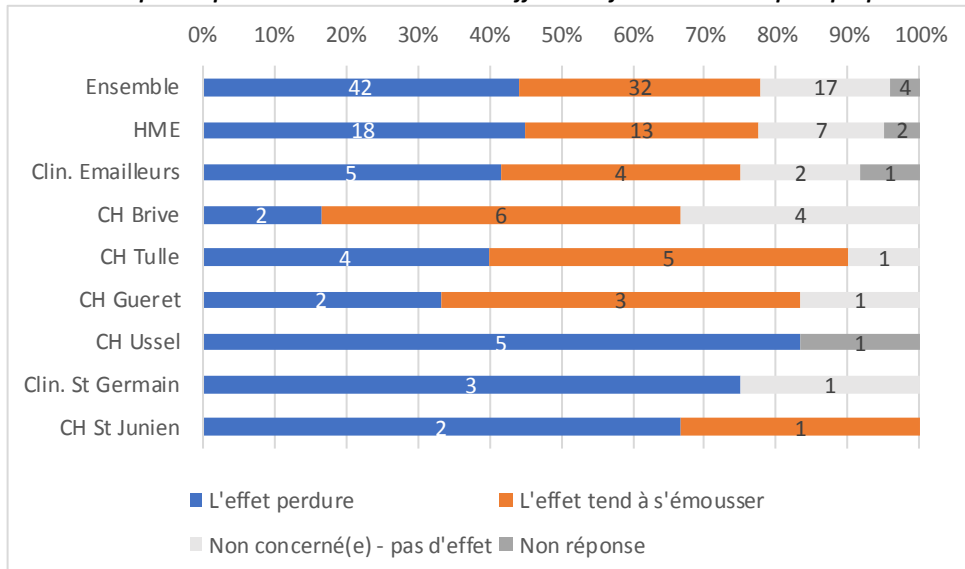


Figure 17 – Nombre de réponses par établissement évaluant l'effet de la formation sur la pratique plusieurs mois après



III- PRISE EN CHARGE ACTUELLE DU TABAGISME CHEZ LES FEMMES ENCEINTEES

- 81% des répondants abordent régulièrement la question du tabac avec leurs patientes dont 27% systématiquement (respectivement 83% et 29% chez les seul(e)s sages-femmes) et plus de la moitié proposent régulièrement un test de mesure du CO (56%, 53% chez les sages-femmes). Il n'est jamais ou que rarement proposé par l'ensemble des répondants des CH de Brive et de Guéret.
- Peu orientent vers un médecin tabacologue (21% seulement orienteraient régulièrement leurs patientes).
- Pour l'HME et les CH de Brive, Tulle, Saint Junien et Ussel qui disposent de consultations anti-tabac assurées par un(e) sage-femme formé(e), 63% des personnels interrogés y orientent régulièrement des patientes fumeuses. Globalement, cette consultation est plébiscitée par 76% des personnels enquêtés de ces 5 maternités, soit 86% de ceux qui se sont prononcés. Seuls les personnels du CH de Brive sont moins enthousiastes sur cette consultation et la proposent à peu de patientes comparativement aux 4 autres maternités.

Figure 18 – A l'heure actuelle, vous abordez la question du tabac avec les patientes : (%) – N=95

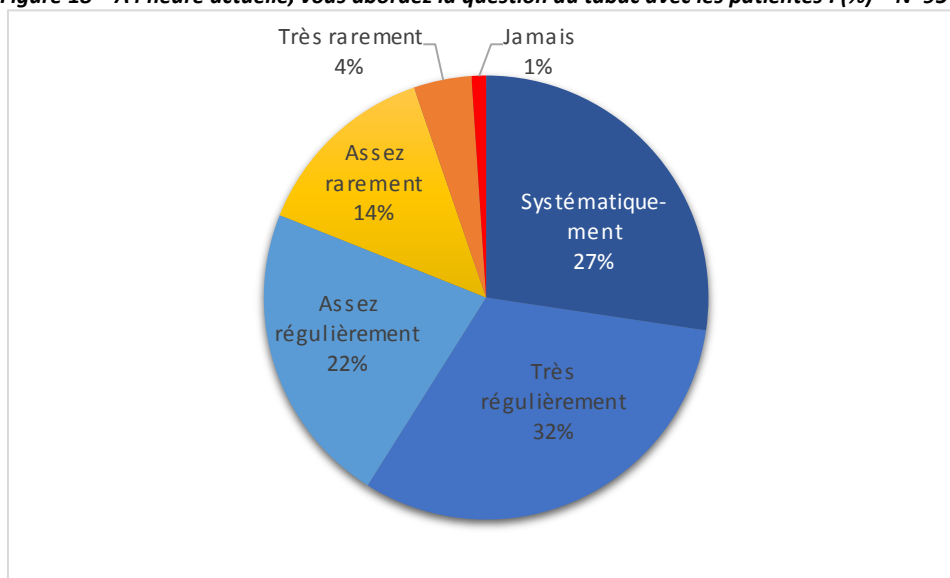
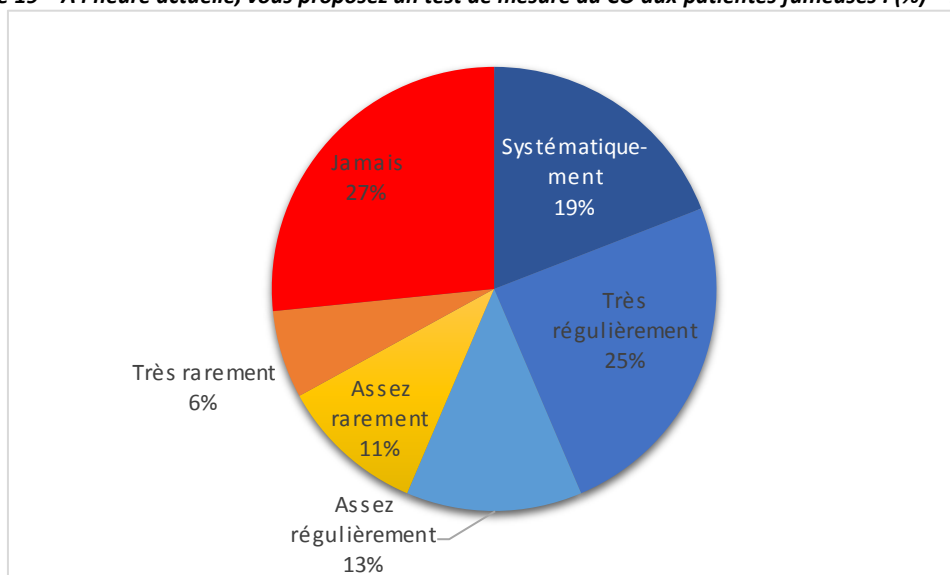


Figure 19 – A l'heure actuelle, vous proposez un test de mesure du CO aux patientes fumeuses : (%) – N=94



* Exclusion de la personne non-soignante formée

Figure 20 – A quelle fréquence vous arrive-t-il d'orienter une patiente fumeuse vers une consultation anti-tabac auprès d'un(e) sage-femme du service ? (%) – N=72*

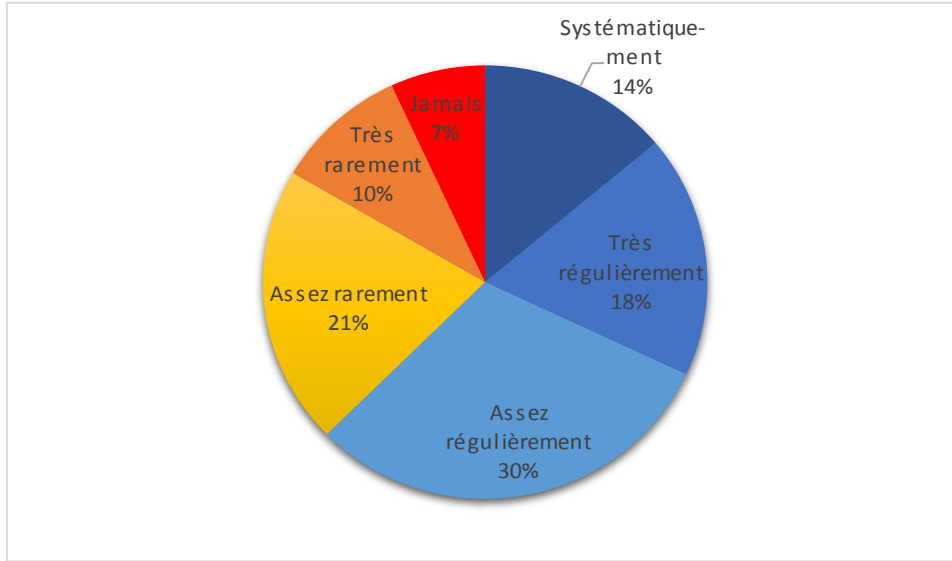


Figure 21 – A quelle fréquence vous arrive-t-il d'orienter une patiente fumeuse vers une consultation anti-tabac auprès d'un médecin tabacologue (de l'établissement ou hors établissement) ? (%) – N=95

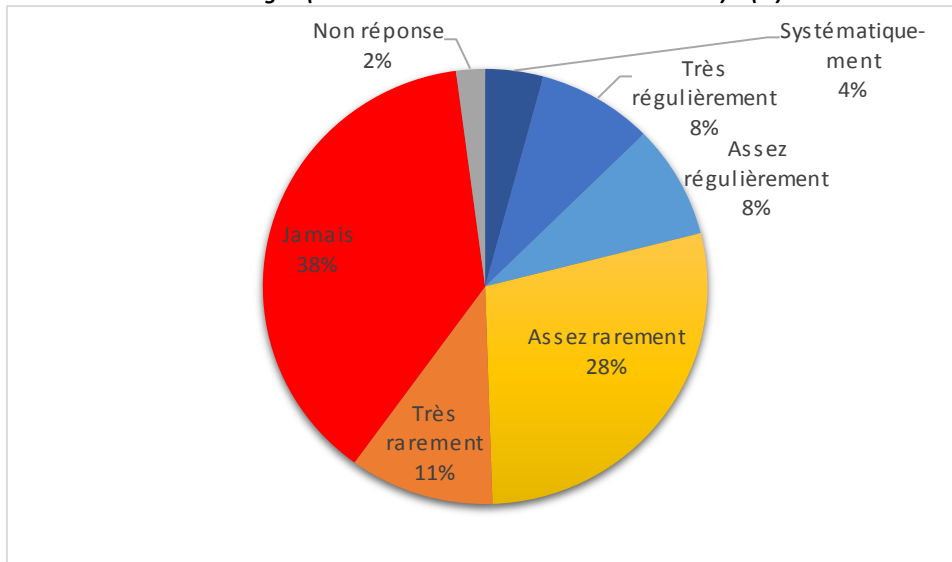
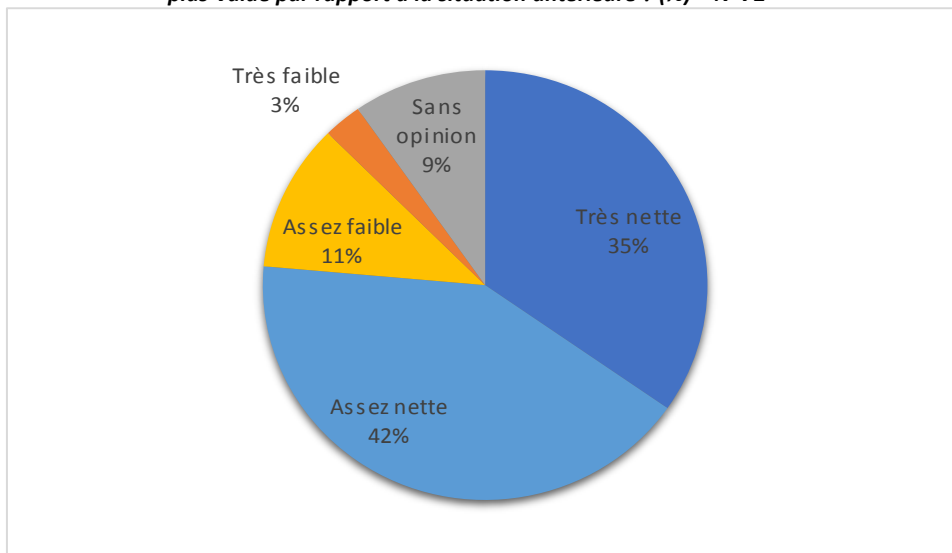


Figure 22 – L'existence d'une consultation anti-tabac réalisée par un(e) sage-femme du service vous paraît-elle apporter une plus-value par rapport à la situation antérieure ? (%) – N=72*



* Inclusion uniquement des réponses des personnels de l'HME et des CH de Brive, Tulle, Saint Junien et Ussel

Figure 23 – Nombre de réponses par établissement sur l'abord de la question du tabac avec les patientes

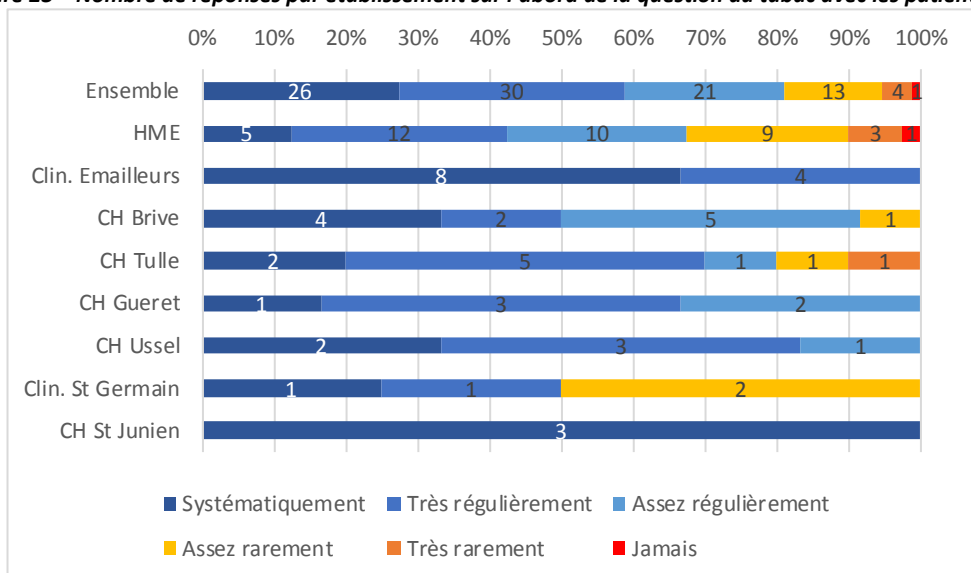


Figure 24 – Nombre de réponses par établissement sur la proposition du test de mesure du CO auprès des patientes fumeuses

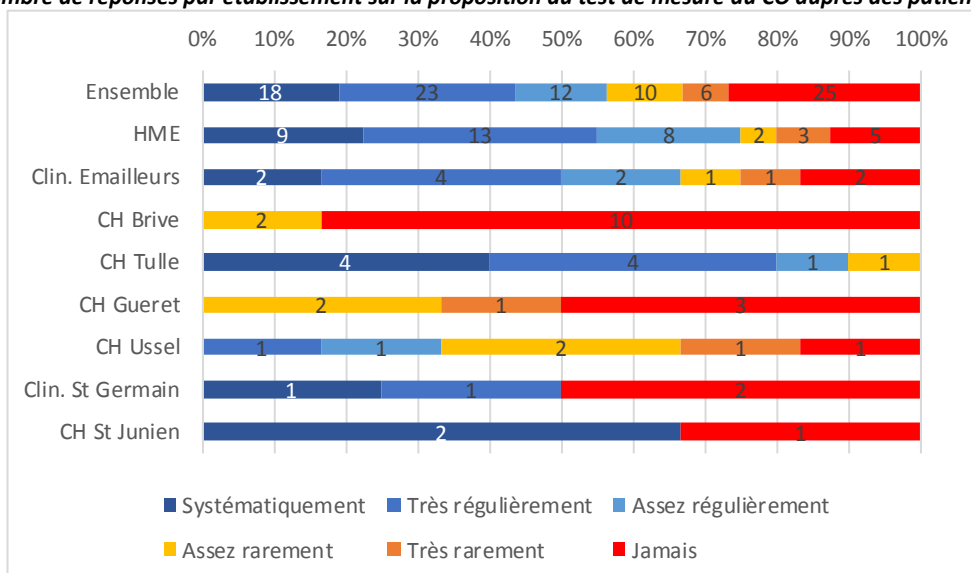
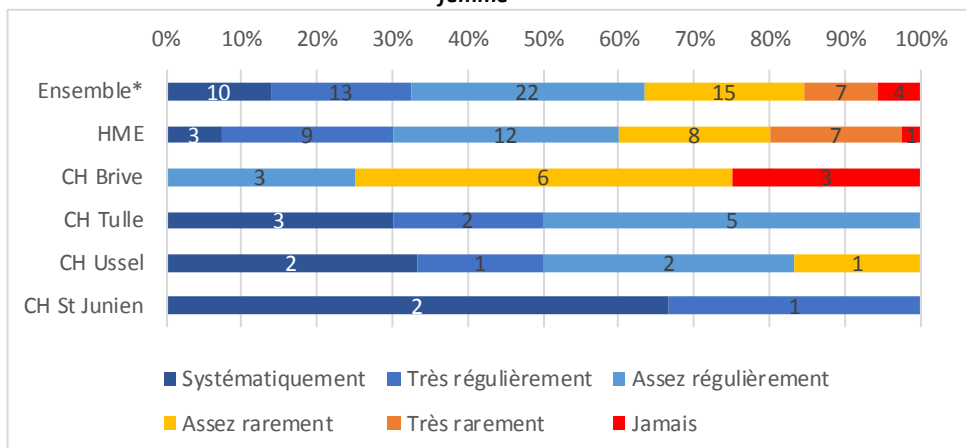


Figure 25 – Nombre de réponses par établissement sur l'orientation vers des consultations anti-tabac auprès d'un(e) sage-femme*



* Inclusion uniquement des réponses des personnels de l'HME et des CH de Brive, Tulle, Saint Junien et Ussel

Figure 26 – Nombre de réponses par établissement sur l'orientation vers des consultations anti-tabac auprès d'un médecin tabacologue

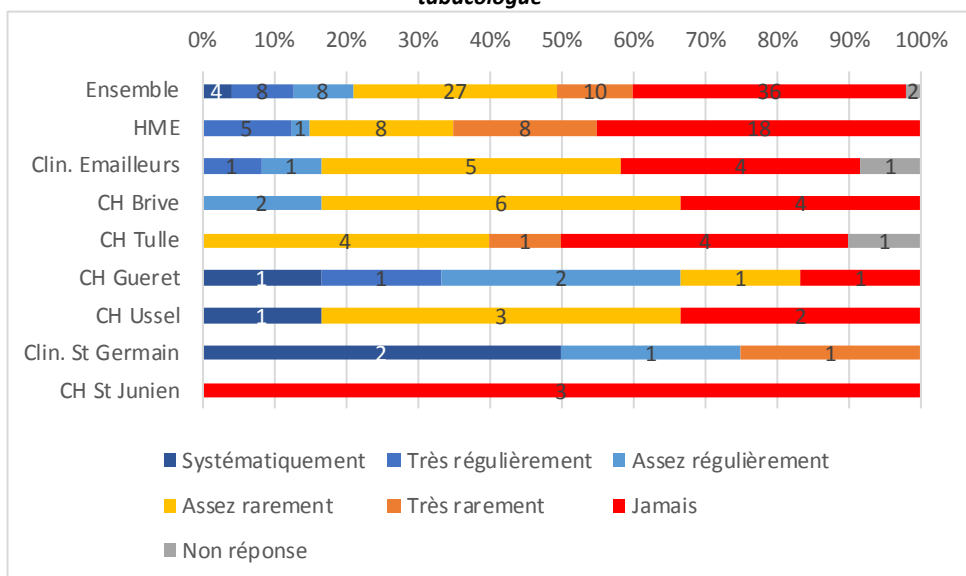
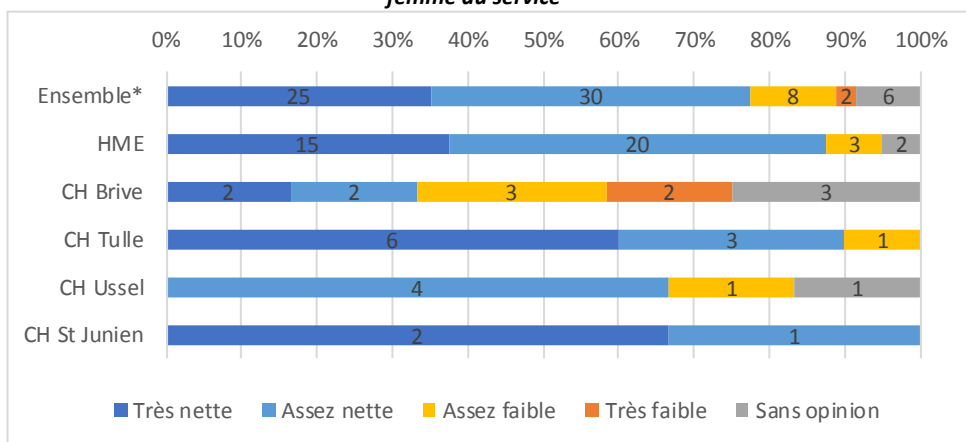


Figure 27 – Nombre de réponses par établissement sur la plus-value des consultations anti-tabac réalisées par un(e) sage-femme du service*



* Inclusion uniquement des réponses des personnels de l'HME et des CH de Brive, Tulle, Saint Junien et Ussel

SYNTHESE ET CONCLUSIONS

Ce premier volet du rapport d'évaluation du plan régional d'action de lutte contre le tabagisme chez les femmes enceintes dresse un premier état des lieux de l'avancement de l'action dans les maternités et analyse les résultats de l'enquête menée auprès de l'ensemble des personnes formées à la conduite d'entretiens motivationnels et l'orientation vers une démarche de sevrage (formation « L'ESCALE »).

Concernant la formation, elle a globalement été très appréciée. Lors des 6 premières séances, un questionnaire avait permis de recueillir l'avis des personnes présentes et les résultats en étaient très positifs puisque pour 96% le contenu de la formation correspondait à leurs attentes. A distance, l'enquête adressée par l'ORS a recueilli un fort taux de réponse (76%), ce qui permet de s'assurer de la validité des résultats. Aussi, **quelques mois après la formation, 80% des personnes en ayant bénéficié se sentent mieux armés pour aborder la question du tabac avec les patientes, 76% lui reconnaissent un apport en termes de connaissance et 61% un apport pour leur pratique.** Au quotidien, 81% des répondants abordent régulièrement la question du tabac avec leurs patientes, 56% proposent régulièrement un test de mesure du CO et, dans les maternités où il existe des consultations anti-tabac assurées par un(e) sage-femme formé(e), 63% des personnels interrogés y orientent régulièrement des patientes fumeuses. Globalement, cette consultation est plébiscitée par 76% des personnels enquêtés. Les personnels des CH de Guéret et de Brive se démarquent par leurs réponses puisque ce sont les seuls à ne jamais ou que rarement proposer la mesure du CO aux patientes fumeuses et, à Brive, les personnels ayant répondu seraient peu nombreux à orienter les patientes fumeuses vers les consultations anti-tabac. D'autre part, ce sont les seuls à répondre majoritairement par la négative sur les apports de la formation et ce, indépendamment de la session de formation à laquelle ils ont participé. Des critiques apportées dans les commentaires libres des personnels du CH de Brive portent sur l'aspect dépensier d'une formation généralisée (2) tandis que certains personnels du CH de Guéret s'attaquent à la qualité même de la formation, jugeant le discours culpabilisateur pour les femmes qui fument (2). C'est d'autant plus étonnant que ce sont les seuls à apporter ces critiques alors que, dans l'ensemble, les commentaires sont élogieux sur une formation jugée « intéressante » dont « la formatrice était super » et qui devrait même « être renouvelée une fois par an ».

Finalement, il apparaît que **5 des 8 maternités limousines ont pu à ce jour mettre en place des consultations anti-tabac de sages-femmes** : l'Hôpital de la mère et de l'enfant (2 sages-femmes formées) et les CH de Saint Junien, Tulle, Ussel et Brive (2 sages-femmes formées au CH d'Ussel, un(e) seul(e) dans les 3 autres). La clinique des Emailleurs à Limoges (une sage-femme formée) et celle de Saint Germain à Brive (congé maternité jusqu'en octobre 2014 de la sage-femme formée) ainsi que le CH de Guéret ne sont toujours pas entrés dans le processus. Pour ce dernier, la situation est d'autant plus problématique, qu'aucune sage-femme de l'établissement n'est formée pour cela, celle qui l'était étant partie à la retraite courant 2014. Toutefois, une convention entre le CH de Guéret et le Centre d'aide au sevrage tabagique de Sainte Feyre permet des consultations spécialisées dans l'établissement menées par une infirmière une demi-journée par semaine. La même difficulté devrait se reproduire au CH de Brive puisque là aussi, la sage-femme formée doit partir à la retraite fin 2015.

Le second volet de l'évaluation permettra une analyse plus fine des consultations anti-tabac avec notamment l'analyse des profils des consultantes. A ce jour, les premiers éléments recueillis indiquent que **peu de femmes enceintes fumeuses bénéficient d'une prise en charge pour un sevrage.** Un **fort taux d'absentéisme aux rendez-vous de consultation anti-tabac** est rapporté par plusieurs sages-femmes : les femmes viennent pour leurs consultations de suivi de grossesse mais elles ont beaucoup de mal à revenir spécifiquement pour le sevrage tabagique. Il apparaît également **la nécessité de former au moins deux sages-femmes par maternité** : d'une part pour pallier les absences liées aux congés, ce qui est essentiel dans le cas des sevrages tabagiques où une interruption dans un suivi est souvent synonyme de fin, et d'autre part pour faire face aux départs à la retraite et autres situations d'absence prolongée ou définitive.

**ANNEXE : COMMENTAIRES DU QUESTIONNAIRE
RELATIF A LA FORMATION L'ESCALE**

Établissement	Commentaires
Hôpital de la Mère et de l'Enfant (CHU)	Il existe une consultation sage-femme anti-tabac dans mon unité, je n'ai pas l'occasion de parler du tabac avec mes patientes en dehors du test CO.
	Refaire une formation afin d'améliorer la prise en charge des patientes fumeuses.
	Formation inadaptée à la pratique en service. Aucune aide pour savoir comment sevrer une patiente. Médecin tabacologue partant dans des discours n'ayant aucun rapport avec la formation. Psychologue intéressante.
	Bons apports théoriques permettant d'argumenter sur les sujets divers par rapport au tabac face à l'équipe AS et IDE lors de désaccords.
	Formation très intéressante avec un apport de connaissances permettant de faire face aux questions posées par les patientes quant à une prise en charge en tabacologie (par médecin ou autre). Difficultés rencontrées durant la formation : apport théorique trop dense.
	Trop peu de temps à consacrer aux patientes et priorité donnée à la résolution des pathologies (malheureusement).
	N'exerçant que dans le secteur des suites de couche, difficile d'aborder le sujet du tabac, les mamans ayant d'autres priorités.
Clinique des Emailleurs	Il n'y a pas de sage-femme faisant des consultations tabaco dans mon établissement malheureusement.
	Aucune modification dans la prise en charge dans le service (sauf appareil mesure du CO). Nous voyons les patientes en fin de grossesse.
	Formation intéressante, la difficulté réside dans ce que l'on peut proposer aux patientes après le constat de la mesure du CO.
	Cette formation devrait être renouvelée une fois par an.
	(...) je n'ai pas pu mettre réellement en pratique cette formation.
	Pas de consultation tabac dans le service.
	La formation est intéressante bien qu'elle m'ait été imposée mais la mise en œuvre dans le service est difficile car nous ne voyons les femmes en consultation qu'en fin de grossesse et le travail sur l'information devrait être fait en amont par les médecins qui ne le font pas.
CH de Brive	Absence consultations anti-tabac actuellement.
	Pas assez de temps en consultation pour aborder vraiment le tabagisme de la patiente. Ces deux jours de formation, très denses, ne peuvent pas nous permettre une vraie prise en charge.
	1 seule sage-femme/service spécialisé de consultation anti-tabac suffirait. Il me semble inutile et dépensier de former toutes les sages-femmes.
	Etant donné que la formation est imposée, elle ne s'adapte pas forcément à notre pratique directe (ne faisant pas de suivi de grossesse, mais seulement de la salle d'accouchement et des urgences), il est rare (mais certes arrive parfois !) d'aborder ce sujet-là. Donc je m'interroge sur le coût de former <u>l'ensemble</u> du personnel, sans cibler ! Alors que d'autres formations sont demandées voire indispensables à la pratique !
	La plupart du temps, impression de travail à sens unique par rapport à la motivation des patientes.

	Formation intéressante mais trop axée sur l'aspect psychologique de la dépendance et pas assez sur les techniques simples de sevrage et sur l'info du réseau de professionnels disponibles dans la région. En tant que sage-femme, je ne suis pas psychologue <u>mais</u> les femmes réclament des actions « pratiques » et « rapide » au quotidien ! <u>Et</u> pour être efficace, il faut du <u>temps</u> et de la <u>reconnaissance</u> de ce temps passé avec les patientes.
Clinique St Germain	Formation très intéressante. Mise-en-œuvre difficile de par le mode d'exercice professionnel (affectée uniquement au bloc maternité). La formation me sert tous les jours que ce soit en consultation ou en préparation à l'accouchement.
CH de Guéret	Depuis plusieurs années nous avons un système de réseau avec le CMN de Ste Feyre qui prend en charge nos patientes. Cela fonctionne très bien, nous avons de bons résultats. Ce stage ne m'a pas apporté grand-chose. Les formatrices étaient des extrémistes anti-tabac (et je ne suis pas fumeuse). Je ne vois pas l'intérêt d'utiliser la mesure du CO car je ne suis pas « flic », si les femmes me disent qu'elles fument x cigarettes, je les crois. J'aurais souhaité qu'on nous montre le fonctionnement d'un appareil de mesure CO. J'aurais souhaité pouvoir avoir un stage auprès d'un tabacologue en consultation de femmes enceintes. Formation qui tend à nous apprendre à culpabiliser les femmes. Beaucoup d'erreurs sur l'impact du tabac sur le fœtus (par exemple tabac comparé aux drogues dures : impact physique sur le sevré différent). Apport psychologique intéressant. Pas de sage-femme tabacologue dans le service, mais infirmière vers qui nous dirigeons les patientes mais pas de retour d'information.
CH de Tulle	J'ai arrêté de fumer depuis un an ! La formation a été un moteur de motivation. La formatrice était super ! Sa compréhension de l'addiction comme une maladie chronique et ses explications restent une source formidable d'intérêt. Merci pour cette formation. Nous avons la chance d'avoir une sage-femme tabacologue ce qui aide la mise en œuvre des informations apprises. Formation intéressante qui m'a permis d'être plus à l'aise auprès des patientes par rapport au tabac et de pouvoir aider les patientes hospitalisées face au sevrage tabagique.
CH de St Junien	Intérêt d'avoir un sage-femme tabacologue dans l'établissement = temps plus important à consacrer à la patiente, association tabac-grossesse évidente, notion plus évidente de travail en équipe et de prise en charge globale pour et de la patiente. Tout bénéfique.
CH d'Ussel	Les patientes ne sont pas assidues aux consultations anti-tabac. Les rendez-vous sont pris, souvent elles ne s'y rendent pas ! Peu de compliance des patientes pour le suivi donc difficultés majeures pour l'observance.
Autre	Je ne rencontre pas de femmes enceintes mais anime parfois des groupes d'échanges sur le tabac (Centre de l'obésité de St Yrieix la Perche, hôpital de jour Baudin...). La formation ne m'a pas été imposée. Elle a permis d'actualiser mes connaissances par rapport au sevrage, au tabac et de confronter mon regard à celui des sages-femmes en exercice.